



# Attestation d'exposition

---

## ATTESTATION D'EXPOSITION AUX POUSSIÈRES D'AMIANTE

Article 16 du décret n° 96-98 du 7 février 1996 et arrêté du 6 décembre 1996

### 1 > Éléments d'identification

#### Salarié

Nom :

Nom de jeune fille :

Prénom :

Date de naissance :

N° SS (5 premiers chiffres) :

#### Entreprise

Centre National de la Recherche Scientifique

Délégation régionale :

Numéro de SIRET :

Adresse :

#### Médecin du travail ou de prévention

Nom : Dr

Prénom :

Adresse :

Le Délégué régional

Fait à \_\_\_\_\_, le

Signature

## 2 > Informations fournies par l'employeur

### 2.1 Nature des fibres d'amiante (art. 2 du décret du 07.02.1996)

### 2.2 Description succincte du ou des poste(s) de travail occupé(s) au CNRS

Postes successifs	Dates de début et fin d'exposition	Dates et résultats des évaluations et mesures de niveaux d'exposition	Nature des équipements de protection individuelle et collective

### **3 > Informations fournies par le médecin du travail ou de prévention et adressées après accord du salarié au médecin de son choix**

#### **3.1 Les dates et les constatations cliniques**

qui ont été effectuées durant l'exercice professionnel du salarié en précisant, notamment, l'existence ou l'absence d'anomalies en relation avec l'inhalation de poussières d'amiante.

#### **3.2 Les dates et résultats des examens complémentaires effectués**

#### **3.3 La date et les constatations du dernier examen médical**

effectué avant la cessation d'exposition aux poussières d'amiante.

#### **3.4 Tout autre renseignement que le médecin du travail ou de prévention juge utile de fournir**

(ex : curriculum laboris antérieur au CNRS ...)